

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : joemie-chretien-veillette-csrsaguenay-qc-ca
<https://www.cadre21.org/membres/c5c82ae0a0a0b1ee0fae7671>

Date d'obtention : 2025-01-30 16:27:31

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1: Parler à l'auteur du signalement et à la victime.

2: Évaluer l'incident en utilisant la grille d'évaluation inclus dans la trousse pour déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue.

3: Vérifier l'information auprès des autres jeunes qui sont au courant. Compléter la grille également avec eux de façon individuel. Parler aux jeunes impliqués et leur expliquer l'importance de ne pas divulguer l'information pour préserver l'intégrité des gens impliqués. Grâce aux informations estimer si la personne a agi de manière malveillante si c'est le cas contacter le service de police et ne pas compléter la grille d'évaluation avec le jeune. Confisquer l'appareil si soupçon de pornographie juvénile.

4: Si le geste est impulsif, remplir la grille d'évaluation avec le jeune, confisquer l'appareil et communiquer avec le service de police.

Dans les meilleurs délais, communiquer avec les parents pour expliquer la situation, le protocole et les démarches à venir. S'assurer qu'un signalement a été fait à la DPJ.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Cas 1: Le protocole sexto est déclenché puisque la situation répond aux critères Sexto. L'intervenant rencontre Cassandra ensuite Meghan et finalement William. La grille d'évaluation est complétée avec chaque individu. La situation est impulsive donc le service de police est contacté à la fin et une rencontre de sensibilisation a lieu. Un signalement est fait et sera utile en cas de récidive.

Cas 2: Le protocole sexto est déclenché puisque la situation répond aux critères Sexto. L'intervenant rencontre Meghan et ensuite William pour compléter la grille d'évaluation. La photo n'est pas de nature pornographique donc la situation sera traitée selon la politique de l'établissement. William devra supprimer la photo. Comme Meghan a également envoyé la photo à une personne âgée de 19 ans, Meghan va rencontrer la police et le jeune majeur aura une enquête judiciaire.

Cas 3: Référer le père à la police puisque la situation ne répond pas aux critères Sexto.

Déclenché le protocole sexto. Rencontrer Nicolas, Arianne et Christelle individuellement pour compléter la grille d'évaluation. Comme c'est un acte malveillant de la part de Kevin, ne pas compléter la grille d'évaluation, confisquer l'appareil et lui expliquer la démarche. Contacter le service de police pour qu'il prenne en charge l'intervention. Ne pas répondre aux questions du journaliste.



cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Déterminer si la situation est malveillante ou impulsive. Communiquer la démarches à suivre aux parents.